

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

*Lundi 23 mai 2022*

Présents : Messieurs : Joris HURIOT, Francis GUILLET, Bruno HURIOT, Jérémy VALANCE  
Mesdames : Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Christelle LOMBARD, Mathilde BERTRAND, Dominique THOMAS.

Absent(e)s excusé(e)s : Loïc LIDDEL, Gérard VOIRIN, Edouard MAILLARD, Silvia ROPA (pouvoir à Christine MARCHAL LABAYE), Magali GRANGY (pouvoir à Joris HURIOT)

Secrétaire de séance : Christine MARCHAL LABAYE

### **1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 21 mars 2022**

Unanimité

### **2. Approbation du compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du Conseil Municipal**

Unanimité

### **3. Transfert de la compétence optionnelle « éclairage public » au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV)**

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur le Président du SDEV invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur le transfert au syndicat départemental de la compétence optionnelle « éclairage public », investissement et maintenance, pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026.

Unanimité

### **4. Société SPL X-DEMAT - Répartition du capital social**

La société publique locale dénommée SPL-XDEMAT, a été créée en vue de fournir à ses actionnaires des prestations liées à la dématérialisation. La commune de Mattaincourt a adhéré à la société.

Monsieur le Maire donne lecture du document concerné faisant état de la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-XDEMAT.

Unanimité

## **5. Indemnité de gardiennage des églises communales 2022**

Monsieur le Maire indique qu'il convient de fixer l'indemnité correspondante. Celle-ci est fixée à 479,86 € suivant l'information communiquée en Mairie.

Unanimité.

## **6. Position sur l'avenir du bâtiment du tennis couvert**

Monsieur le Maire rappelle que deux équipements dédiés à la pratique du tennis sont présents sur Mattaincourt : un bâtiment couvert et deux courts extérieurs, route d'Epinal. Ces équipements sont de la compétence de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain qui porte, désormais, un projet global sur Mirecourt.

Monsieur le Maire fait état du déroulement du projet d'équipements sportifs dédiés à la pratique du tennis et du badminton. Initialement, un projet ambitieux, soutenu financièrement par la commune de Mattaincourt, de pôle raquettes couvert devait voir le jour à Mattaincourt. Celui-ci a, finalement, été abandonné par la Communauté de Communes pour des raisons financières.

Les équipements concernés à Mattaincourt ne peuvent pas rester en l'état car ils donnent une image négative de la commune en entrée d'agglomération et dans un périmètre « Monuments Historiques ».

Monsieur le Maire propose la démolition de l'équipement couvert, dans la continuité du projet porté sur Mirecourt par la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain pour, ensuite, accepter la rétrocession du foncier concerné. Cet espace permettra de porter un projet ambitieux pour le pôle multi-activités loisir et sportif de plein-air.

Unanimité

## **7. Projet de Maison d'Assistantes Maternelles**

Monsieur le Maire présente un projet d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) porté par trois personnes.

Dans sa volonté de développer l'offre d'accueil de la petite enfance au service de la population locale, le projet a été travaillé avec les acteurs concernés : porteur de projet, protection maternelle et infantile (PMI), Maire de Mattaincourt et un architecte.

Le rapport entre l'offre et la demande d'accueil est, aujourd'hui, déséquilibré sur Mattaincourt et les communes voisines. Une demande de proximité des familles est présente mais il n'est pas possible de répondre favorablement à toutes les demandes.

L'installation d'une MAM, tout en constituant un complément intéressant à l'offre actuelle, permettra d'étendre de 12 places l'offre d'accueil dans les secteurs ciblés, valorisant l'accueil familial.

Monsieur le Maire présente l'esquisse et l'estimation de Monsieur MICALLEF Fabrice, architecte DPLG à Mattaincourt. Le projet est prévu à l'étage de la maison des associations de La Ferme Parpignan. Le coût des travaux est estimé à 194 238,60 € HT, honoraires y compris.

Il est demandé d'autoriser la création de ce projet et la possibilité de solliciter toutes les subventions et financements possibles pour ce projet.

Unanimité

#### **8. Participation des producteurs et artisans du marché du terroir aux dépenses de communication**

Monsieur le Maire propose de fixer une participation financière aux dépenses de communication du marché du terroir auprès des producteurs et artisans concernés.

Il propose : 25,00 € pour les producteurs et artisans présents tout au long de l'année et 10,00 € pour ceux présents ponctuellement.

Unanimité

#### **9. Travaux d'assainissement Place du Centre**

Monsieur le Maire expose des difficultés d'assainissement sur des biens situés Place du Centre. Il propose au Conseil Municipal un programme de travaux partagé entre la commune, le propriétaire de l'ancienne salle d'activité et un autre propriétaire concerné.

POUR : 4 - ABSTENTION : 2 - CONTRE : 5

#### **10. Participation communale aux consommations de gaz de la Chapelle Notre Dame**

Monsieur le Maire présente la requête, au Conseil Municipal, de la Paroisse Saint Pierre Fourier pour une participation communale aux dépenses de gaz de la Chapelle Notre Dame

concernant les travaux effectués suite à la découverte de Mérule. Pour leur bonne exécution, l'édifice a dû être chauffé pendant, une partie, de l'opération.

Le montant annoncé s'élève à 331,45 €.

Unanimité

***Informations diverses :***

- Point d'avancement du projet « 1 000 cafés » : fin des travaux fin juin/début juillet 2022 pour une ouverture en septembre 2022 ;
- Point sur les travaux de voirie à venir : programme annuel d'entretien et aménagements aux abords du cimetière, de la chapelle ronde et de la chambre funéraire ;
- Manœuvres de pompiers sur la commune ;
- Participation communale concernant la carte de bus scolaire : le transport scolaire est une compétence de la Région Grand Est. De plus, il est rappelé que deux dispositifs vont prochainement sortir pour les jeunes : « récompense » obtention du brevet/baccalauréat et bourse au permis de conduire. La demande, n'est pour l'heure, pas retenue ;
- Difficulté stationnement rue du Général Leclerc : c'est un sujet récurrent qui touche tout le territoire communal. Un sujet de civisme avant tout. Monsieur le Maire rappelle qu'il a déjà sensibilisé les riverains sur ce sujet : flash'info, courrier personnalisé et rencontres directes. Il existe un nombre important de places de stationnement ;
- Marché du terroir.